

Nouveautés 2026v2

Geofolia version 26.02

Tables des matières

1. FERTILISATION.....	3
1.1 Mise à jour des besoins des variétés de blé dur et améliorant	3
1.2 Affichage du stock fin sur l'édition des stocks d'effluents	3
1.3 Nouveau diagnostic sur la date d'implantation	3
2. ÉVOLUTIONS REGLEMENTAIRES	4
2.1 Ajout d'une liste "Conduite en AB" dans l'assolement	4
2.2 Harmonisation des alertes entre Smartphone et ordinateur	5
3. AUTRES EVOLUTIONS TECHNIQUES	7
3.1 Intégration de l'utilisateur de maintenance	7
3.2 Limitation du nombre de tentatives de connexion	8
3.3 Avertissement en cours de synchronisation de l'application Smartphone	9
4. SUPPORT UTILISATEURS.....	9

1. FERTILISATION

1.1 Mise à jour des besoins des variétés de blé dur et améliorant

Geofolia 26.02 intègre l'actualisation, pour les variétés de blé dur et améliorant, des coefficients de besoin unitaire en azote, publiés début 2026 par le Comifer¹ sur son site internet².

1.2 Affichage du stock fin sur l'édition des stocks d'effluents

L'édition "**Stock d'effluents**", accessible par les boutons "**Edition**" / "**Effectifs et stocks**" du ruban "**Fumure**" et "**Edition**" des rubans "**Appro**" et "**Stock d'effluents**" (menu contextuel), a été modifiée pour correspondre à l'affichage de l'écran.

Désormais, si l'option "Gérer les stocks dans la pression N et les Balances globales" est cochée sur l'onglet "Synthèse" de l'écran "Stock d'effluents", accessible par le bouton "**Stock d'effluents**" des rubans "**Appro**" et "**Fumure**", l'édition associée :

- Affiche la colonne "Stock fin (année N)" (1),
- Affiche le libellé "Stock début (année N)" (2) à la place de "Report (année N-1)" :

STOCK D'EFFLUENTS - 2026

EARL MANUEL

Effluent	Teneurs (%)			Mouvements						Unité	Elément
	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	Production	Stock début 2026	Import	Export	A gérer	Stock fin 2026		
Digestat brut Manuel	6	3.2	6	51.4	51.4	0	0	102.8	0	m ³	
Fiente fraîche poulet chair	29	25	20	2.3	3	0	0	5.3	0	t	
Fumier Bovin cpact pte paillée	4.9	2	5	188.8	62	0	0	250.8	0	t	
Totaux											

1.3 Nouveau diagnostic sur la date d'implantation

Une alerte informative a été ajoutée au diagnostic fertilisation du plan de fumure, qui peut s'exécuter à l'enregistrement des données ou *a posteriori*, par le bouton "**Diag ferti**" du ruban contextuel "**Saisie du plan de fumure**" :

The screenshot shows the 'Saisie du plan de fumure' interface. The 'Culture principale' section is active, showing 'Orge 6 rangs d'hiver' as the culture. The 'Implantation' date is set to '05/02/2027', which is highlighted with a red box and a circled '3'. A warning message is displayed below: 'Avertissement: La date d'implantation ne doit pas être supérieure au 31/12/2026.'

Cet avertissement signale la saisie d'une année postérieure à la campagne dans la date d'implantation (3), car cela peut conduire à des erreurs de calculs, notamment concernant l'intervalle entre les interventions et la date d'implantation.

¹ Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée.

² <https://comifer.asso.fr/ressources-documentaires/bilan-azote-et-besoins-des-cultures/postes-du-bilan-previsionnel-d-azote/#besoins-proportionnels>

L'alerte est également disponible dans l'assolement, uniquement lors du diagnostic *a posteriori*, exécuté par le bouton "**Diag ferti**" du ruban contextuel de l'assolement.

2. ÉVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

2.1 Ajout d'une liste "Conduite en AB" dans l'assolement

Jusqu'à présent, la conduite en agriculture biologique (AB) se renseignait sur l'onglet "PAC" du détail de l'assolement, car elle n'était exploitée que pour la PAC (Déclaration, Éco-Régimes...).

Désormais, d'autres usages apparaissent pour cette information, notamment pour l'enquête nationale phytosanitaire qui s'adressera en 2026 aux agriculteurs en grandes cultures et demandera d'indiquer si la parcelle est en agriculture biologique (ou en conversion).

C'est pourquoi cette donnée est désormais disponible sur l'onglet "Description" du détail de l'assolement (5) :

The screenshot shows the 'Description' tab of the software interface. The 'Conduite en AB' dropdown menu is open, displaying the following options: C1, C2, C3, and AB. A green circle with the number 5 is placed over the dropdown field. Other fields visible include 'Nom de la parcelle' (Parcelle 1), 'Code EDI' (296), 'Surface' (6.96 ha), and 'Type de protection'.

ASTUCE : La zone "Conduite en AB" de l'onglet "PAC" reprend cette information, en lecture seule. Cette liste propose de choisir un type d'engagement dans la liste dédiée :

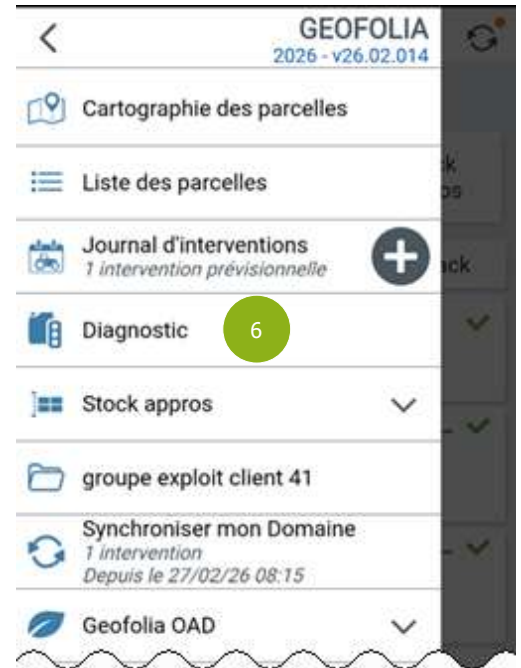
Code engagement	Description
C1	1 ^{ère} année de conversion
C2	2 ^{ème} année de conversion
C3	3 ^{ème} année de conversion (le cas échéant)
AB	Certifié "Agriculture biologique"

Ce champ est également affiché et modifiable sur l'écran de détail des parcelles du Smartphone. Il est inclus dans les imports et exports de parcelles et d'interventions au format ZIP. L'export dans le fichier Excel des exploitations, parcelles et interventions n'a pas changé : La colonne "Conduite en agriculture biologique" contient "Oui" pour les parcelles en "AB" et "Non" pour les autres, y compris celles qui sont en conversion.

2.2 Harmonisation des alertes entre Smartphone et ordinateur

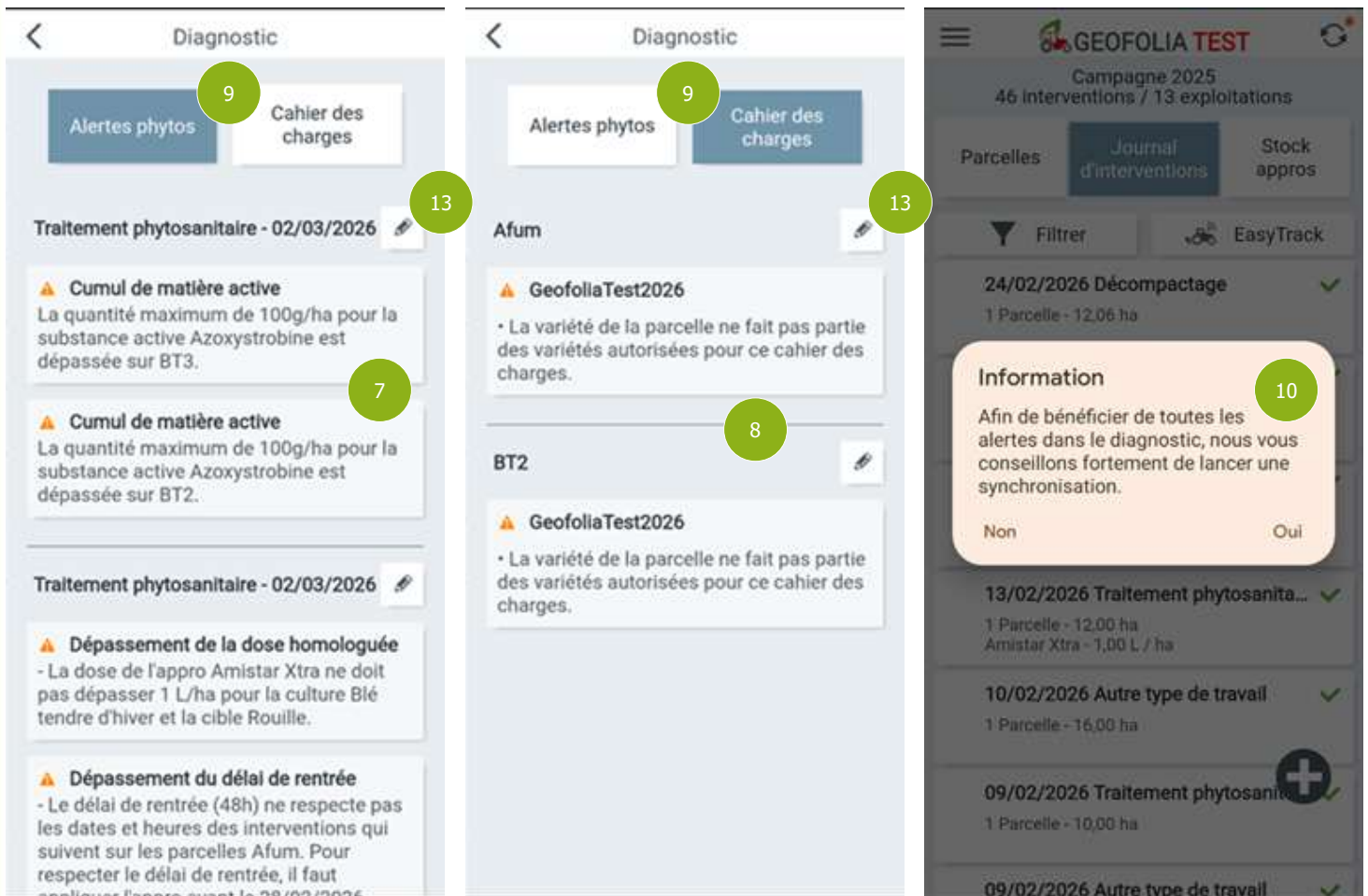
Le menu ☰ de l'application Smartphone propose une nouvelle entrée "Diagnostic" (6). Elle permet de :

- Calculer des alertes phytosanitaires (7) avec les mêmes points de contrôle et résultats que sur PC :
 - Cumul de substance active,
 - Nombre de passages de substance active,
 - Nombre de passages par usage,
 - Respect des ZNT,
 - Alerte sur le fractionnement.
- Calculer les alertes sur les cahiers des charges (8), sous réserve que le module dédié soit activé sur le domaine et que ces cahiers des charges soient associés à des parcelles.



Ces contrôles viennent s'ajouter à ceux qui existaient déjà et qui sont effectués directement par le Smartphone :

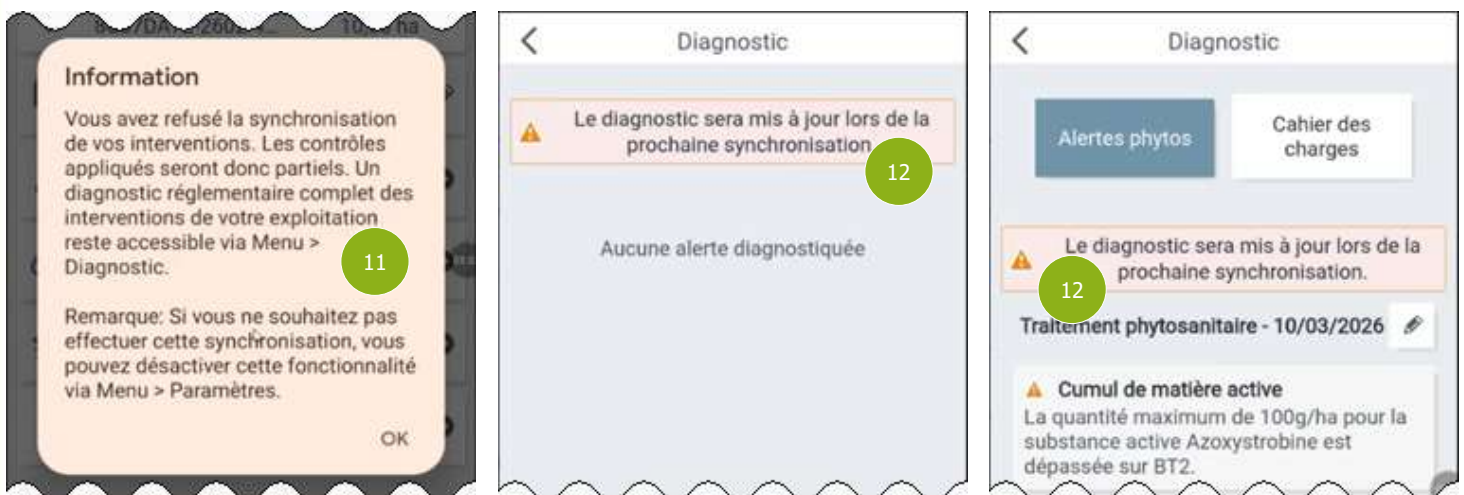
- Autorisation des produits (date, culture, usage),
- Doses homologuées,
- Mélanges,
- Délai de rentrée (DRE),
- Délai avant récolte (DAR).




Remarque : Si les alertes "Cahiers des charges" ne sont pas disponibles, les boutons "Alertes phytos" et "Cahier des charges" (9) ne sont pas visibles.

Ces diagnostics sont lancés sur le filtre du journal d'intervention et sur les parcelles de ces interventions associées à un cahier des charges à diagnostiquer.

Une synchronisation peut-être demandée si des interventions la nécessitent (10). En cas de refus, des messages rappellent que les contrôles sont partiels (11) et que le diagnostic sera complet lors de la prochaine synchronisation (12).



Depuis le diagnostic, les interventions peuvent être corrigées directement, en appuyant sur le bouton  (13). Ensuite, il faut relancer le diagnostic pour mettre à jour les alertes calculées par l'ordinateur, et celles du Smartphone sont actualisées.

Ce diagnostic peut également être appliqué lors de la validation d'une intervention, si la préférence "Calculer le diagnostic (mode expert) en saisie d'intervention" (14) est activée. Elle l'est par défaut.

Remarque : Le libellé "Mode expert" signifie qu'il s'agit d'exécuter les nouveaux contrôles (nombre de passages, ZNT, etc.).



Si la case est décochée, les alertes actuelles, générées par l'application, restent actives à la validation de l'intervention (autorisation, dose, délais, voir la liste page 5).

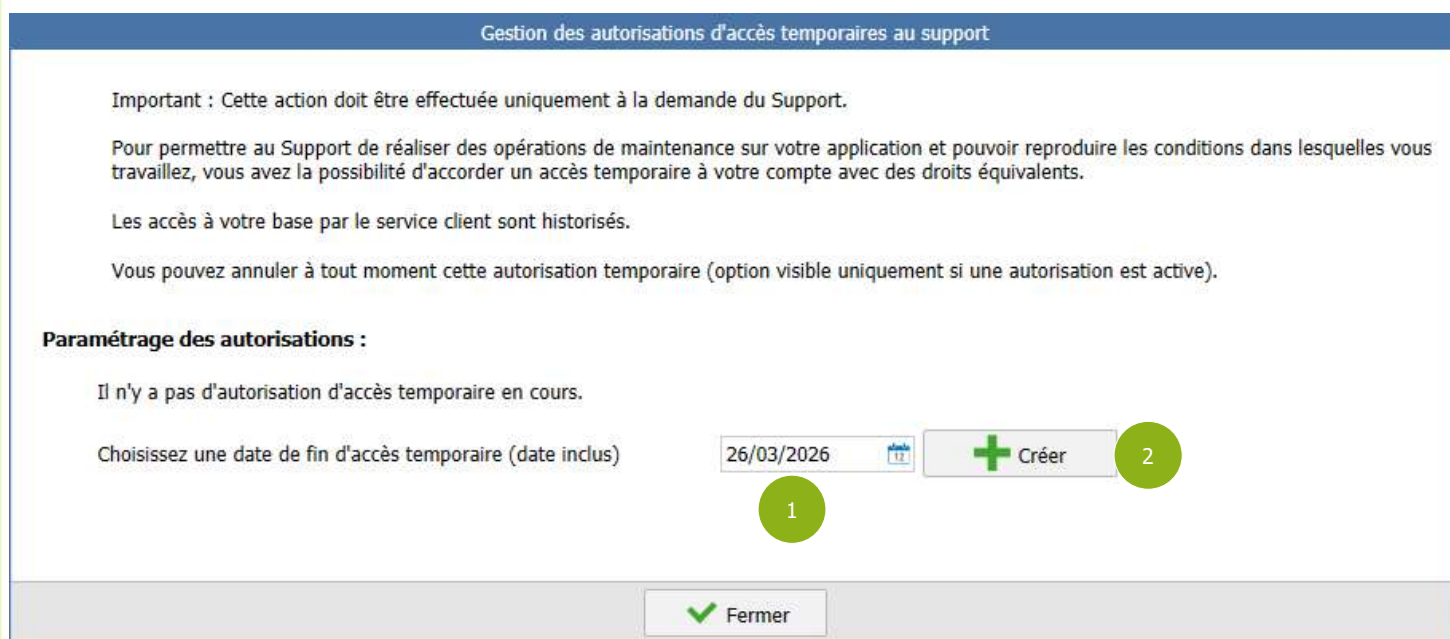
Lors de la validation, une proposition de synchronisation est faite (10), pour calculer et afficher le diagnostic sur l'intervention.


3. AUTRES EVOLUTIONS TECHNIQUES

3.1 Intégration de l'utilisateur de maintenance

Un nouvel outil permet aux utilisateurs de Geofolia de créer un accès à durée limitée (10 jours par défaut, qui peut être réduite mais pas augmentée) permettant au support logiciel de se connecter au domaine sans utiliser le mot de passe de l'utilisateur.

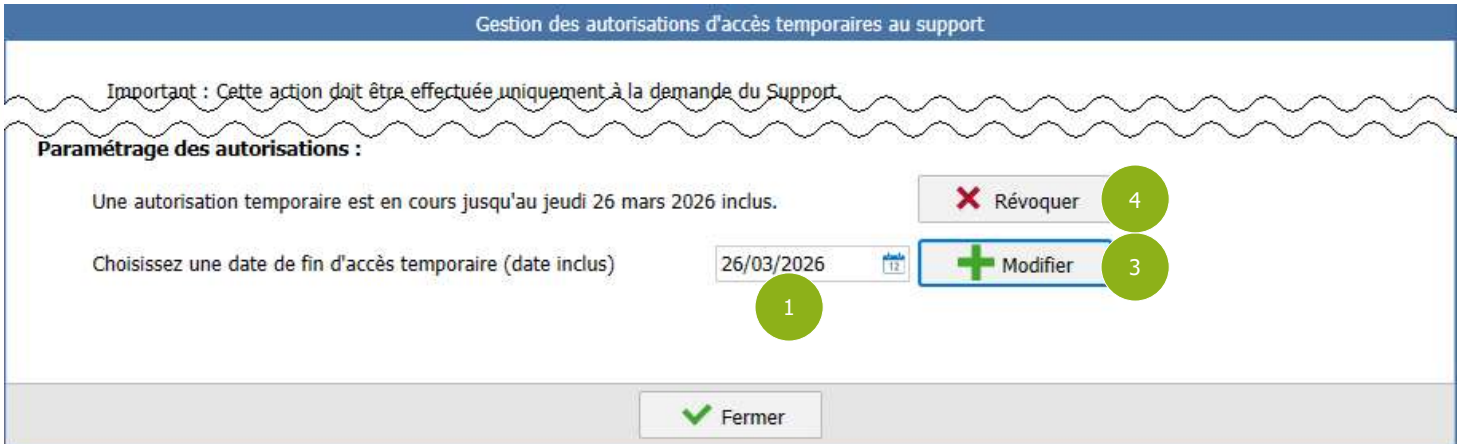
Cet outil est accessible par un nouveau bouton "**Autoriser l'accès temporaire au support**", dans le ruban "**Aide**". Après avoir cliqué sur cet outil, une fenêtre apparaît :



Il est alors possible d'autoriser l'accès jusqu'à la date choisie (1), en cliquant sur le bouton "Créer" (2). La date est modifiable en la saisissant au clavier ou en la choisissant dans le calendrier, à l'aide du bouton .

Une fois l'accès créé, l'écran permet :

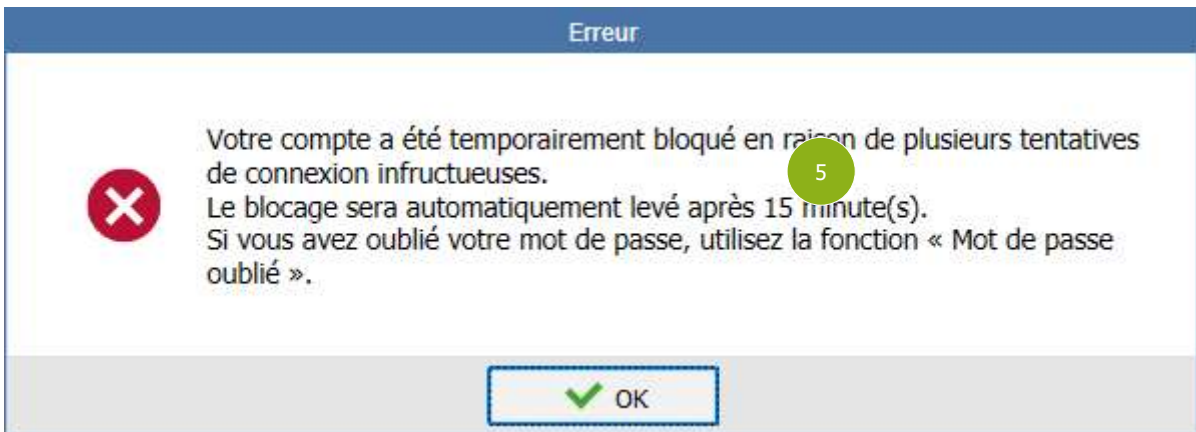
- De modifier la date de fin de cet accès (1), par le bouton "Modifier" (3),
- De supprimer cette autorisation d'accès, par le bouton "Révoquer" (4).



Une fois connecté, le technicien du support a les mêmes droits et fonctionnalités que l'utilisateur Geofolia qui lui a ouvert l'accès.

3.2 Limitation du nombre de tentatives de connexion

Après 5 tentatives consécutives de connexion avec des mots de passe erronés, le compte de l'utilisateur est désormais bloqué temporairement, pendant 15 minutes. Un message l'en informe :



Pendant cette période de blocage, toute tentative de connexion est refusée, même en saisissant le bon mot de passe. À chaque nouvelle tentative, le message ci-dessus s'affiche, en indiquant le temps de blocage restant (5).

Il faut attendre la fin du délai de 15 minutes pour pouvoir se connecter.

Le compte est débloqué dans les cas suivants :

- Après le délai de 15 minutes : il est alors possible de retenter une connexion. Si le bon mot de passe est saisi, le compteur est remis à zéro. Sinon, il faut de nouveau attendre 15 minutes.

- En cliquant sur le lien "[Mot de passe ou identifiant oublié...](#)" pour réinitialiser le mot de passe : Si l'adresse électronique saisie pour recevoir le nouveau code est correcte, le compte est immédiatement débloqué et il faut utiliser le mot de passe reçu par courrier électronique pour entrer dans le logiciel.

Ce blocage est également effectif sur l'application Smartphone.

3.3 Avertissement en cours de synchronisation de l'application Smartphone

La synchronisation des données entre le Smartphone et le serveur central Geofolia s'interrompt si l'écran de l'application ne reste pas au premier plan.

Désormais, un message le rappelle, en cours de synchronisation (6).

ASTUCE : C'est pour cela qu'il est conseillé de synchroniser les données de l'application Geofolia Smartphone à un moment où l'appareil n'est pas du tout utilisé, comme lors des repas, par exemple.



4. SUPPORT UTILISATEURS

Le support Geofolia Agriculteur est joignable du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi matin de 8h30 à 12h30 :

- Par téléphone, au 03.44.06.71.20,
- Par courriel, à l'adresse sl-pv@isagri.fr,
- Par ChatLive, depuis Geofolia, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (18h de janvier à mai).

Cette documentation correspond à la version 26.02. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.